

Le Canada a choisi d'agir résolument pour intensifier les pressions en vue du changement. Nous espérons que la réaction de l'Afrique du Sud permettra la poursuite des relations économiques et diplomatiques entre nos deux pays, ce qui présuppose l'accomplissement de progrès réels contre l'apartheid. Nous consultons nos amis au sein du Commonwealth, dans les Etats de première ligne et ailleurs, et nous coopérons avec eux, afin de définir les moyens les plus efficaces de mettre fin à un système que les Canadiens jugent répugnant.

Il existe une autre violation croissante de la conduite civilisée, le terrorisme, qui doit être traitée de façon plus approfondie par les Nations Unies. Comme les Canadiens en ont eux-mêmes fait l'expérience au cours de l'année qui vient de s'écouler, aucune nation n'est à l'abri de la menace du terrorisme. Dans le cadre de cette Assemblée, nous rechercherons activement de nouveaux moyens, si nécessaire par l'intermédiaire de nouveaux instruments internationaux, de faire face à ce fléau. Le Canada, qui est déjà partie aux conventions internationales sur la sécurité aérienne, ratifiera la Convention des Nations Unies contre la prise d'otages. Nous avons constaté avec une vive satisfaction que le Septième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime a appuyé les efforts de l'Organisation de l'aviation civile internationale en vue de promouvoir l'acceptation universelle et le strict respect des conventions internationales sur la sécurité aérienne. La communauté internationale a montré qu'elle a la volonté politique d'agir.

* * *

Pour conclure, M. le Président, faisons en sorte que le quarantième anniversaire des Nations Unies soit marqué par un appel conjoint en faveur de la paix, paix qui découlera d'un désarmement effectif et d'un développement économique au bénéfice de tous.

Une organisation qui incarne les aspirations à la paix de "nous, les peuples des Nations Unies" ne peut pas perdre de sa pertinence aujourd'hui ou dans quarante ans. La gravité de la menace à la survie de l'humanité doit être contrebalancée par des efforts intenses en vue de la mise en place des conditions d'une paix durable. Les peuples des Nations Unies sont en droit de s'attendre à ce que leurs espoirs soient comblés par l'action de chacun des Gouvernements qui prennent la parole à cette tribune.